

En annonçant que le budget de la défense nationale passera de 2 à 3,5% de PIB, le président Macron entend faire passer le budget de la défense de 50 à 90 milliards, pour l'achat d'armements.

Tout cela pour tenter de répondre aux arrangements de Trump et de Poutine.

En France, nous nous rapprochons du point de bascule où le budget de la défense deviendrait supérieur aux sommes consacrées à l'éducation nationale, à l'enseignement supérieure et à la recherche. C'est le cas aux USA avec des dépenses militaires largement prioritaires, et cela est amplifié actuellement par la politique anti-science de Trump/Musk. **Nous sommes solidaires de nos collègues scientifiques américains, notamment de ceux qui viennent de se faire licencier sans aucun motif.**

Une augmentation des dépenses publiques à cette hauteur est donc possible, dès lors qu'on s'affranchit de la règle des 3% du PIB de déficit public.

Et, comme toujours avec Emmanuel Macron, sans augmenter les impôts. L'« **argent magique** » existerait donc, mais pour acheter des armes : **pourquoi ne pas l'avoir déjà mobilisé pour les dépenses sociales, en premier lieu les retraites, l'éducation, l'hôpital et les besoins de la transition écologique ?** **Nous nous félicitons donc de la première mobilisation du 11 Mars 2025 qui a amené dans la rue des milliers d'étudiants et de personnels des universités et des EPST**, et surtout que le Conseil National de d'Enseignement Supérieur Et de la Recherche (CNESER) ait immédiatement après rejeté ultra-majoritairement, par 56 voix contre, 3 pour et 11 abstentions, le projet catastrophique de budget Bayrou 2025 pour la recherche, et donc pour l'INRAE (programme 172).

Deux poids, deux mesures. Pendant ce temps, à Gaza, Israël coupe l'eau, essentielle à la vie, en arrêtant des installations de dessalement de l'eau et en coupant l'électricité.

De plus, la pollution environnementale engendrée par les bombardements et la destruction des sols agricoles conduisent à une catastrophe humanitaire pour plusieurs millions de personnes. **Elle se passe sous nos yeux et malgré les mandats d'arrêt de la cour pénale internationale.**

La montée de l'extrême droite en France fait craindre des risques pour la science et pour l'ensemble des personnels qui la font. La protection des services publics et le renforcement d'une recherche publique sont plus que nécessaires.

De plus, les attaques gouvernementales et patronales sur les retraites des fonctionnaires sont de plus en plus fréquentes. Cependant, le rapport de la cour des comptes, remis en février 2025, confirme bien que toutes choses égales par ailleurs, les fonctionnaires ont un régime moins favorable que celui des salariés du privé et qu'il n'y a pas de surcoût du régime des fonctionnaires. **Conclure ou pas, nous continuons à revendiquer l'abrogation de la réforme Borne du départ à la retraite à 64 ans**, un retour de l'âge de départ à 62 ans avec pour objectif de le réduire à 60 ans avec des propositions d'étendre l'assiette des ressources aux primes et à la participation/intéressement dans le secteur privé.

A ce conseil d'administration est présenté le compte financier 2024, qui montre que la baisse des effectifs titulaires se poursuit.

Comment d'ailleurs la direction de l'INRAE va prendre en compte le vote négatif du CNESER ?

La présentation de ce compte est aussi l'occasion de revenir sur la mise en place du système SIFAC.

De tous les centres, nous remontent des témoignages sur les **conditions de travail à l'INRAE qui se dégradent**, notamment pour les services administratifs, où les arrêts de travail sont en augmentation. La mise en place de SIFAC crée une situation générale de difficultés de paiement des fournisseurs plaçant les personnels administratifs des unités et des gestionnaires des services financiers et comptables dans une position très inconfortable. **Cela impacte tous les agents, notamment du fait d'une gestion au ralenti, mais aussi**

particulièrement dans leurs missions en pénalisant leurs déplacements suite aux blocages des badges de péages d'autoroute ainsi que des cartes de carburant. Cela impacte aussi la gestion des unités dès lors que les réimputations, essentielles pour la vie collective, seraient interdites, l'outil permettant parfaitement ce type d'opération comptable en réalité, ou au mieux sous contrôle.

La CGT alerte tous les agents, et en particulier directeurs d'unité et gestionnaires d'unité, sur le fait que la Direction entend ainsi nous imposer une gestion unique par projet.

Nous rappelons que les préconisations du cabinet d'audit, consulté suite à l'installation de GEFI en 2018, indiquaient la nécessité de prise en compte du travail réel et des remontées utilisateurs et le respect de la chronologie des actions. SIFAC sera-t-il un fiasco du niveau de Louvois, l'ancien système informatique de la paie des personnels des armées ?



Bulletin d'adhésion à retourner
à la CGT-INRAE

Porte de Saint-Cyr, RD 10,
78210 Saint-Cyr l'École
ou cgt@inrae.fr



Centre INRAE :

Qualité (M. ou Mme) : NOM :

Prénom : Date de naissance :/...../.....

Corps : Grade :

E-mail :